

- **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT FULGENT LES ESSARTS
Coordonnateur du groupement de commandes constitué entre la Communauté de Communes, le CIAS du PAYS DE SAINT FULGENT LES ESSARTS et le Syndicat mixte du PAYS DU BOCAGE VENDEEN
2 Rue Jules Verne
85 250 SAINT FULGENT
Téléphone : 02.51.43.81.61
Nom du responsable : DENIS Malorie
Courriel : m.denis@ccfulgent-essarts.fr
- **Type de procédure :** [Procédure adaptée.](#)
- **Objet du marché :**
Souscription des contrats d'assurances pour le groupement de commandes constituée entre la Communauté de Communes, le CIAS du Pays de Saint Fulgent les Essarts et le Syndicat mixte du Pays du Bocage Vendéen.
- **Caractéristiques principales :**
Réalisation continue de prestations homogènes sur une durée maximale de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2022
- **Des variantes seront-elles prises en compte :** **NON**
- **Présentation des lots :**
Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes
Classification CPV : Objet principal : 66515000-3
Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes
Classification CPV : Objet principal : 66516000-0
Lot 3 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes
Classification CPV : Objet principal : 66514110-0
Lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité
Classification CPV : Objet principal : 66513000-9
Lot 5 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus
Classification CPV : Objet principal : 66513000-9
- **Le dossier de consultation des entreprises est intégralement et gratuitement téléchargeable sur le site internet :** <https://www.marches-securises.fr>
- **Conditions relatives au marché :**
[Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :](#)
[En application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24 du Code de la Commande Publique et au vu des conditions spécifiques requises en matière de marché d'assurance, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandataire.](#)

- **Critères de sélection des candidatures :**
Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités énoncées dans le règlement de consultation.

Sélection :

Tous les candidats ayant satisfait aux exigences réglementaires des articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique et possédant les capacités professionnelles, techniques et financières jugées suffisantes.
Dans l'éventualité d'une co-traitance, chaque co-traitant devra présenter ses justificatifs.

- **Critères d'attribution :**
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.
- **Date limite de réception des offres : vendredi 2 juillet 2021 à 12h00**
Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- **Adresse où elles doivent être transmises :**
Les offres devront être déposées, conformément au règlement de consultation, sur la plate forme de dématérialisation : <https://www.marches-securises.fr>
- **Renseignements complémentaires :**
Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus via la plate forme de dématérialisation : <https://www.marches-securises.fr>

Procédures de recours :

- **Instance chargée des procédures de recours :**
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES
6 Allée Ile Gloriette – BP 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 40 99 46 00
Télécopie : 02 40 99 46 58
Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr
- Date d'envoi du présent avis : le 29/04/2021